COMITÉ INDRE ET LOIRE

Règlement et Inscription Championnat individuel – de 11 ans

ORANGE (2016 et 2017) et VERT (2015) et JAUNE (2014 classé 30/3)

Phase Départementale

Dimanche 7 avril à 09h00

A La Riche (orange) et Ballan-Miré (vert et jaune)

1- Le règlement FFT s'applique avec **NO LET au service.**

2- Date limite d'inscription : Mercredi 13 mars 2024.

3- Le championnat individuel **Orange** est ouvert aux jeunes de **2016 et 2017 uniquement**.
Un joueur Orange pourra bénéficier d'une qualification d'office par l'ETR et la commission Régionale de Ligue.

Le championnat individuel **Vert** est ouvert aux jeunes de **2015 uniquement**.

Un joueur Vert pourra bénéficier d'une qualification d'office s'il obtient le classement suivant en mars 2024 :

Garçons : 30/2 Filles : 30/3

Le championnat individuel **Jaune** est ouvert aux jeunes classés au moins **30/3** de **2014 uniquement** et pourra se jouer aussi en semaine en fonction du nombre d'inscrits.

Un joueur Jaune pourra bénéficier d'une qualification d'office s'il obtient le classement suivant en mars 2024 :

Garçons : 30 Filles : 30/1

4- La phase régionale se déroulera le dimanche 12 mai pour les Orange et Vert et du 08 au 12 mai 2024 pour les Jaune à la ligue du Centre Val de Loire à Blois.

5- **FORMAT DE JEU et Application du NO LET au service pour toutes les catégories.**

FORMAT 6 pour les ORANGE : 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeux décisif à 3/3, le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). Application du NO LET au service.

FORMAT 6 pour les VERT : 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeux décisif à 3/3, le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). Application du NO LET au service.

FORMAT 4 pour les JAUNE : 2 sets à 6 jeux, point décisif, le 3ème set éventuel se disputant sous forme d'un super jeu décisif en 10 points (avec 2 points d'écart). Application du NO LET au service. Match pour la 3ème et 4ème place en plus à réaliser.

6- Les parties se déroulent en principe sans arbitre, l'arbitrage étant assuré par les joueurs.

7- Les engagements sont faits par les clubs à l'aide du bordereau « Excel » fourni par le Comité accompagné du chèque global (7€ par joueur) (chèque si le club n'a pas l'option pour le prélèvement), libellé au nom du Comité (les inscriptions ne seront pas validées si le règlement n'est pas transmis au plus tard le 13 mars 2024).

8- Frais d'inscription : 7€ / joueur.

9- Nombre de qualifiés : 2 Orange (1 fille et 1 garçon), 2 Vert (1 fille et 1 garçon), 2 jaune (1 fille et 1 garçon).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Pour la Commission des Jeunes, Marc HINDY : marc.hindy@cdtennis37.fr